

Thonon-les-Bains, le **08 JAN. 2014**

**MAIRIE**

Boîte Postale 517  
74203 **THONON-LES-BAINS**  
Cedex  
Haute-Savoie

Tél. 04 50 70 69 68  
Fax 04 50 70 69 54

SERVICE URBANISME  
Affaire suivie par Denis GARNIER  
Directeur de l'Urbanisme  
☎ 04.50.70.69.77  
✉ [d-garnier@ville-thonon.fr](mailto:d-garnier@ville-thonon.fr)  
N/ Réf. : UB/DG/9pulLugrin

ASSOCIATION LE LAC POUR TOUS  
MONSIEUR JEAN-PAUL LUGRIN  
41 B AVENUE DES DUCS DE SAVOIE  
74200 THONON-LES-BAINS

**Objet :** Enquête publique sur la révision du PLU

Monsieur,

J'ai pris connaissance des observations que vous avez formulées dans le cadre de l'enquête publique sur la révision générale du plan local d'urbanisme et je vous en remercie. Votre démarche est complémentaire de l'élaboration de notre document d'urbanisme et plusieurs de vos propositions constructives ont pu être retenues.

Ainsi, le secteur UFc a été supprimé et le classement en Ni du précédent document a été rétabli ; les itinéraires de promenade touristique ont été mentionnés dans les choix retenus ; l'ancien casino a été reclassé en zone N ; l'incohérence sur les vues entre le diagnostic et l'analyse environnementale a été corrigée ; un secteur spécifique pour le stationnement a été créé au sein de la zone UT.

Le classement a par contre été maintenu entre le parc et la plage de Corzent, ce zonage n'ayant aucune influence sur la circulation des piétons sur le littoral. Le secteur AU indiqué de Corzent, nettement éloigné du rivage et propriété privée, a été maintenu. La carte des servitudes a été conservée dans sa stricte application du code de l'urbanisme.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Jean DENAIS**



**Maire de Thonon-les-Bains**